

# Sainte Luce - Thouaré- Mauves 2030 :

## Le rapport du CID :

- ❑ repose sur l'expertise d'usage de ses membres et l'audition de conférenciers
- ❑ exprime un récit sur les devenirs possibles de Sainte-Luce, Thouaré et Mauves autour de 4 grands thèmes:
  - Un territoire de vie
  - Un territoire de la prospective
  - Un territoire de projet
  - Un territoire de débat

# Le rapport du CID : une réponse aux saisines des municipalités et questions de l'AURAN

## Le rapport du CID :

- Exprime les avis de ses membres
  - qui convergent à l'essentiel mais sans occulter leur diversité
  - qui sont parfois décalés mais soumis avec modestie au débat
- Affirme l'urgence de la prospective et d'un débat serein, détaché des certitudes établies, pour mettre en perspective les attentes des habitants
- Incite le tissu associatif à travailler ensemble et les élus à développer leurs coopérations dans une vision prospective commune à STM
- Apporte une contribution à «NM-Ma ville de demain»

### *Éléments de lecture du diaporama:*

- *Les constats et questions du CID figurent en bleu sur fond bleu*
- *Les propositions du CID figurent en noir sur fond ocre*
- *STM: Sainte Luce-Thouaré-Mauves; NM: Nantes Métropole*

# **1 Le territoire de vie**

## **Vivre dans un territoire attractif et apaisé**

- ❑ STM : un territoire de vie cohérent, le long de la Loire, avec les axes qui en structurent l'armature : centres villes et nouveaux pôles urbains le long des lignes ferroviaires et chronobus C7**
- ❑ La transformation de la métropole nantaise est un atout important pour nos 3 communes. Comment les habitants peuvent-ils la vivre positivement ?**

## 1.1 Un développement maîtrisé de l'habitat respectueux de la qualité du cadre de vie

Avec 7000 habitants nouveaux en 2020-2030 conserverons-nous un territoire de vie à taille humaine ?

- Une densification apaisée nécessitera une politique intercommunale :
  - de maîtrise foncière des municipalités sur le type d'habitat dans les quartiers résidentiels avec une limitation des hauteurs de constructions
  - de services de proximité autour de 500 à 1000 m des nouveaux grands pôles d'habitat
- Imaginer un projet de relations intergénérationnelles en étudiant le vieillissement prévisible des quartiers pour développer des politiques anticipatrices de « renouvellement » urbain et de maîtrise foncière
- Développer les études intercommunales d'impact et les cahiers des charges qualitatifs des constructions

## 1.2 Se déplacer : une approche partagée et globale entre tous les modes de déplacements est nécessaire (conseil de développement de NM)

- Les transports collectifs (TC) : une réelle alternative à la voiture mais qui ne répond pas à tous les besoins des habitants
  - Même avec un fort report sur les TC, les flux routiers seront saturés avec la forte progression de la population de STM et de l'aire urbaine
- 
- Préparer un projet anticipateur multimodal 2030 des déplacements intégrant les flux routiers**
  - Programmer dès à présent les rocade et interconnexions STM prévues aux PLU 2007 pour réguler les flux de transit et faciliter les liaisons STM**
  - Concevoir avec une vision intercommunale les déplacements doux**
  - Améliorer la sécurité des accès dans les groupes scolaires**

## 1.3 Une économie dynamique: une nécessité pour notre cohésion sociale

- STM un territoire équilibré avec un fort caractère résidentiel et une activité économique élevée**  
Pour maintenir en 2030 cet équilibre avec 7000 nouveaux habitants ( 4emplois/10 habitants) il faudrait créer 3 000 emplois. Le voulons-nous?
- Quel devenir de l'économie et des emplois piliers de la cohésion sociale ?**
- Quelle capacité, dans un territoire contraint, à définir un projet de développement économique qui est de la compétence de NM ?**  
Comment y associer la population ?
- Quels atouts: voisinage du pays d'Ancenis et du Vignoble, économie résidentielle, développement d'entreprises moyennes ou artisanales et commerciales alors que nos zones d'activité sont petites ?**

## 1.3 Une économie dynamique: une nécessité pour notre cohésion sociale

- ❑ **Approfondir en priorité les questions posées par l'évolution du commerce sur nos 3 communes (travaux en cours du CID)**
- ❑ **2 axes restent à creuser:**
  - **l'agriculture qui est un enjeu décisif nécessiterait un regard intercommunal**
  - **l'accueil des demandeurs d'emploi et la « préparation » des jeunes à l'emploi (stages scolaires, apprentissage en lien avec le CIFAM)**

## **1.4 Mutualiser des services-équipements : une opportunité pour répondre à nos besoins**

Dans en premier temps le CID a analysé les précarités et l'accueil de la petite enfance.

**Les équipes communales et associations concernées par les précarités agissent avec des ressources limitées**

**Une part du futur se joue pendant la petite enfance qui compte autant que l'enseignement supérieur (conseil de développement de NM)**

**L'accueil de la petite enfance: une condition pour l'implantation des familles**

**Les effets positifs des mutualisations sont réels car la vie quotidienne des habitants dépassent de + en + les limites communales**

**Les obstacles sont aussi réels, notamment une tendance à se figer sur son pré carré (élus, services, associations, habitants)**

## 1.4 Mutualiser des services-équipements: une opportunité pour répondre à nos besoins

### ❑ Développer les coopérations STM pour l'accueil de la petite enfance:

- créer une équipe d'appui aux AM et aux MAM ; harmoniser les critères du soutien communal et mutualiser les prévisions d'évolution de la population
- faciliter le regroupement des AM en subventionnant des MAM : acquérir en commun 2 ou 3 appartements pour les mettre à disposition d'une AM souhaitant créer une MAM

### ❑ Développer les coopérations STM pour lutter contre les précarités:

- tenir des « assises intercommunales du social »
- harmoniser les politiques d'action sociale et organiser des prestations de services intercommunales avec un système de péréquation financière.
- diffuser les « bonnes pratiques » communales et creuser des pistes de mutualisation
- encourager les associations concernées à mutualiser leurs actions

## 1.5 Valoriser les bords de la Loire dans une perspective résolument intercommunale

- ❑ La Loire structure notre territoire et constitue un patrimoine commun auquel les habitants sont très attachés. C'est un élément d'identité et d'attractivité de STM
- ❑ 452 personnes ont répondu à 1 enquête CID Bords de la Loire :
- ❖ 3 grandes motivations pour la fréquentation: promenades en famille, vélo et randonnée. Les + de 65 ans résidant à - d'un km des bords de la Loire les fréquentent souvent. Les nouveaux résidents fréquentent très peu les rives du sud Loire
- ❖ fortes convergences des attentes pour la découverte du patrimoine et de l'environnement indépendamment de la commune de résidence

## 1.5 Valoriser les bords de la Loire dans une perspective résolument intercommunale

- Faire connaître les bords de la Loire par une communication STM mutualisée**
- Fédérer les acteurs concernés pour imaginer un projet global de valorisation des bords de Loire avec la création d'un comité de pilotage associant tous les acteurs associatifs concernés**

## 2 Le territoire de la prospective

### La prospective pour comprendre les devenirs possibles de STM

- Le CID affirme l'urgence de la prospective pour comprendre les transformations en cours. Elle sera utile si elle permet de passer de « l'anticipation à l'action »
- Elle sera résolument intercommunale car la vie des habitants ne se limite pas aux limites communales
- Elle prendra en compte les politiques publiques actuelles qui engagent l'armature à venir du territoire
- Dans un monde incertain elle fera preuve de modestie mais permettra de garder un « quart d'heure d'avance » pour réagir aux futures données

## 2.1 Dans un monde bouleversé, anticiper une nouvelle donne urbaine et sociétale

- Comprendre les nouvelles attentes sociétales et la modification des comportements sociaux qui façonnent le futur
- Anticiper le risque de décalage entre « l'offre publique » et ces nouvelles attentes sociétales qui peut générer des incompréhensions
- Répondre à la demande d'une ville protectrice face aux menaces de la mondialisation et de la crise

## 2.2 Deux visions du CID sur les devenirs possibles de nos 3 communes

- ❑ **Notre crainte: un territoire avec une qualité de vie dégradée ; perdant de son attractivité avec un urbanisme et des flux de transit non maîtrisés**
  
- ❑ **Notre ambition: un territoire de vie attractif :**
  - où les « gens » sont fiers de vivre et se parlent, « où l'on a envie » de venir habiter
  - avec une capacité à faire prendre en compte nos attentes à l'intérieur de NM
  - osant construire de l'intelligence collective avec un réel débat citoyen
  
- ❑ **Sa construction est urgente et commence aujourd'hui dans une vision prospective intercommunale. Elle se fera par étapes en respectant les identités de chaque commune**

## 3 Un territoire de projet

### Imaginer ensemble le devenir de nos 3 communes

- ❑ **Sainte Luce- Thouaré-Mauves : un réel territoire de projet, le long de la Loire, en relation avec Nantes-Doulon**
- ❑ **Une armature structurante avec ses centres villes et pôles de centralité urbaine (Minais, Islettes, Saules Blancs, projet des Gohards avec 3000 logements à l'est de Ste Luce,...) organisés le long des axes de déplacements (ligne ferroviaire et chronobus C7 reliés au tramway )**
- ❑ **Nantes métropole est un atout mais les habitants en comprennent mal la complexité. Pour eux leur commune est « seul maître à bord »**
- ❑ **Le futur « PLU métropolitain» (PLUI- loi Grenelle 12.07.2010) :**
  - **renforcera la cohérence des politiques publiques en intégrant PLU, PLH, PDU, plan climat et schéma de continuité écologique**
  - **pourra prévoir des PLU sectoriels intercommunaux**

### 3.1 Développer la coopération élus-associations-habitants pour imaginer ensemble le devenir de STM

- Les vécus des habitants dépassent les limites communales et l'arrivée de nouveaux habitants bouscule l'appartenance communale
- L'émergence d'une « culture » intercommunale est « l'affaire » de tous: habitants, tissu associatif, entreprises, équipes municipales
- La volonté de coopération des 3 municipalités est peu connue des habitants; elle n'implique pas une nouvelle «structure intercommunale»
- Une coopération pour réaliser des économies d'échelle est utile compte tenu des contraintes budgétaires
- Comprendre NM : une exigence démocratique car NM repose, à ce jour, sur une élection au second degré

### **3.1 Développer la coopération élus-associations, habitants pour imaginer ensemble le devenir de STM**

- Faire connaître la volonté de coopération des 3 municipalités et réunir leurs conseils municipaux pour l'exprimer publiquement**
- Constituer une instance souple de dialogue entre les élus de STM**
- Expliquer, lors des grands projets publics:**
  - **les propositions de nos municipalités à NM et ses réponses**
  - **les compétences réciproques de NM et des communes avec le « mode d'emploi » des décisions à prendre.**

## 3.2 Comprendre les PLU actuels et le futur PLU métropolitain (PLUI) avec un PLU sectoriel STM

- L'urbanisme est un tout : habitat, mobilités, nouveaux quartiers, équipements et commerces, économie et agriculture, développement durable, bords de la Loire,...
- Les habitants sont déconcertés par l'empilement des politiques publiques faisant l'objet d'enquêtes d'utilité publique séparées
- Le futur PLU métropolitain (2016?) est une opportunité pour + de cohérence aux politiques publiques; réfléchir ensemble aux devenirs de STM et à leurs coopérations. Sera-t-il lisible pour les habitants ?
- STM : un territoire pertinent de projet et une armature cohérente pour un PLU sectoriel (en lien avec Doulon) à l'intérieur du PLU métropolitain

## 3.2 Comprendre les PLU actuels et le futur PLU métropolitain (PLUI) avec un PLU sectoriel STM

- ❑ Engager dès à présent un dialogue constructif municipalités-associations-habitants-entreprises pour comprendre :
  - les enjeux des PLU actuels et du futur « PLU métropolitain » (PLUI)
  - l'intérêt d'un PLU sectoriel Ste Luce-Thouaré-Mauves
  
- ❑ Préparer un plan guide pédagogique de coopération (à l'exemple de celui existant pour l'île de Nantes) entre nos 3 communes pour renforcer la convergence des politiques publiques et donner aux habitants une lisibilité globale de leurs devenirs

## **4 Le territoire du débat**

**Développer le débat citoyen pour produire de l'intelligence collective et de la confiance dans le devenir de notre territoire**

## 4.1 Développer le lien social et la mixité, lutter contre les précarités pour conserver notre cohésion sociale

- Quelle est l'acceptation de la mixité au-delà des propos convenus ? Oserons-nous en débattre concrètement et combattre les préjugés ?
- Le lien social qui se distend n'est pas étudié globalement : au delà de l'habitat il concerne l'école, le sport, la culture, l'accueil des « étrangers »,...
- Dans un contexte social anxiogène, le repli sur soi, la peur de "l'autre", les précarités menacent la cohésion sociale et la capacité à débattre avec confiance de notre devenir

## 4.1 Développer le lien social et la mixité, lutter contre les précarités pour conserver notre cohésion sociale

- ❑ **Créer (3 CCAS-CID-associations) un observatoire du dialogue social (ODIS) pour caractériser le lien social et anticiper les politiques publiques à conduire**
  
- ❑ **Développer le lien social avec :**
  - **des lieux de vie où les gens peuvent se parler**
  - **un pôle intercommunal d'accès facile aux informations des services sociaux**
  - **des débats sur la mixité et les préjugés**
  
- ❑ **Analyser les questions d'incivilités (notamment à l'école) et de sécurité**

## 4.2 Impliquer les habitants dans la préparation des projets publics en amont des enquêtes publiques

- ❑ L'empilement des politiques publiques (un puzzle?) ne permet pas aux citoyens d'en avoir une lecture globale pouvant leur donner du sens
  - ❑ Les enquêtes publique : des projets finalisés (et un dossier volumineux) sans construction partagée. Il faudrait, non pas en expliquer le contenu mais impliquer très en amont les habitants dans sa construction
- 
- ❑ Donner de la lisibilité aux politiques publiques avec une exposition sur le devenir de STM à l'exemple de celle pour le devenir de l'île de Nantes
  - ❑ Organiser les concertations bien en amont des enquêtes publiques
    - en exposant les différentes orientations envisagées et hypothèses pour y répondre
    - en demandant aux citoyens d'y apporter leurs contributions

## 4.3 Débattre avec les habitants des grandes clés lecture de la transformation de nos communes pour produire de la pensée collective

- La participation des citoyens au débat public nécessite une connaissance suffisante pour ne pas laisser la place aux seuls experts
- Le CID : un organisateur de débats informatifs sereins. Les conseils de développement en ont la légitimité et peuvent créer les conditions d'écoute suffisante
- Il ne s'agit pas de juger les politiques publiques mais de comprendre les transformations en cours pour « devenir plus intelligents ensemble »
- La culture acteur du débat en favorisant les échanges entre les habitants

## 4.3 Débattre avec les habitants des grandes clés de lecture de la transformation de nos communes pour produire de la pensée collective

- Organiser (le CID) un colloque public informatif pour débattre de la transformation de nos communes et produire de la pensée collective**
- Organiser une communication mutualisée STM pour faire connaître les manifestations culturelles des 3 communes**
- Imaginer un événement culturel STM ambitieux avec les associations concernées pour développer l'appartenance à un même territoire de vie**

# Conférenciers auditionnés

- **Jean-Pascal Hébrard - Directeur d'études et de projet - AURAN**
- **Bruno Jullien - Directeur stratégie de territoires - AURAN**
- **Bruno Van Den Broucke - Chef de projets - AURAN**
- **Léa Guillois-Martos - Chef de projets- AURAN**
- **Eric Raimondeau - Chef du service développement urbain - pôle de proximité Erdre et Loire de Nantes Métropole**
- **Catherine Fragneau - Chargée de mission implantation entreprises - Nantes Métropole**
- **Fabrice Joubert- Chef du service développement économique - pôle de proximité Erdre et Loire de Nantes Métropole**
- **Patrick Robert - Directeur Général de Nantes Développement**
- **Erwan Terrillon - Chef de service offre de transport régional - conseil régional des Pays de la Loire**
- **Bernard Tallet-Cuzol - Chargée de mission - CCI**
- **Gabriel Vitré - Secrétaire général du conseil de développement de Nantes Métropole**
- **André-Hubert Mesnard - membre du Bureau du conseil de développement de Nantes Métropole**
- **Alain Morot - Adjoint au maire de Thouaré sur Loire en charge de l'urbanisme**
- **Patrick Cotrel - Adjoint aux maire de Sainte Luce en charge de l'environnement, du développement durable et des déplacements**
- **Bernard Gagnet - Adjoint au maire de Saint Herblain en charge de l'urbanisme et de l'aménagement**
- **Nadine Douaud - Adjointe au maire de Saint Herblain en charge de la solidarité entre les générations et du droit des femmes**
- **Marie-Paule Annette - Conseillère municipale de Saint Herblain en charge de la lutte contre la précarité**
- **David Retière et Camille Peris - membres de l'association "Thouaré se bouge"**
- **Marjorie Rondeau et Coralie Descloziers - membres de l'association "Traces tes idées" - de Sainte Luce**

# Documents consultables sur le site internet du CID

- **Le site Internet du CID est consultable à partir du site Internet de chacune des trois communes ou sur <http://yboulic.wix.com/cid>**
- **AURAN - Mauves-Sainte Luce-Thouaré : un territoire en mouvement - repères pour une réflexion collective**
- **AURAN - Habitat et formes urbaines**
- **AURAN - Clés pour comprendre les PLU**
- **CID - Rapport de de l'atelier "Le territoire demain, l'habiter et s'y déplacer"**
- **CID - Analyses synthétiques des PLU de Mauves, Thouaré, PLU Sainte Luce**
- **CID - Comparatif de diverses communes de Nantes Métropole**
- **CID - Grenelle 2 : urbanisme - PLUI métropolitain - développement durable**
- **CID - Analyse comparative des PLU - PADD de Sainte Luce de Thouaré**
- **Agences Régionales Environnement - PLU et développement durable**
- **CID - Colloque public transformation du territoire**
- **CID - 10 actions pour le développement durable**
- **CID - Un événement culturel intercommunal - la folle semaine du territoire**
- **CID - Rapport de l'atelier "Mutualisation des services et des équipements"**
- **CID - Matrice des services et mutualisations souhaitables**
- **CID - Rapport de l'atelier économie : situation des entreprises et de l'emploi de nos 3 communes**
- **CID - Atelier Economie-emploi : réflexions du comité permanent**
- **CID - Rapport de l'atelier "valorisation des bords de la Loire : enquête bords de la Loire" Conseil de développement Nantes Métropole - nouvelles attentes sociétales**
- **Observatoire du dialogue social (ODIS) : indicateurs du lien social**
- **Conseil régional des Pays de la Loire - TER**
- **Pôle de proximité Erdre et Loire - PLH**